



PREFET D'ILLE ET VILAINE

¹Direction Départementale des Territoires et de la Mer

Rennes, le 8 janvier 2013

Service : SECTAM/PECCLÉS

Affaire suivie par : B Liegre et MI Perais

COMPTE RENDU DE LA JOURNÉE VISITE DES SITES DE 3 PROJETS DE PARCS ÉOLIENS SUR LE PAYS D'AUBIGNÉ ET CANTON D'ANTRAIN DU 18 DÉCEMBRE 2012

Visite terrain matin 9-12h.

Nom -Prénom	Organisme	courriel	Présence
Aubry Pascal	Paysagiste Conseil DREAL		✓
Barbeaux Gaëlle	A3 Paysage	g.barbeau@a3-paysage.fr	✓
Canto René	Canton d'Antrain	Marcille.raoul@wanadoo.fr	✓
Cariou Stéphanie	A3 paysage	s.cariou@a3-paysage.fr	✓
Colombel Yves	CC de St Aubin d'Aubigné	sens.bretagne@wanadoo.fr	excusé
Demont Jean Luc	DDTM 35	jean-luc.demont@ille-et-vilaine.gouv.fr	✓
Esnault Pierre	CC de St Aubin d'Aubigné	contact@saint-aubin-daubigne.fr	✓
Fauchon Samuel	ICIRMON	Samuel.fauchon@icirmon.eu	✓
Fouglé Alain	CC de St Aubin d'Aubigné	feins@wanadoo.fr	excusé
Henneguelle Cédric	Enel Green Power	cedric.henneguelle@enel.com	✓
Huertas Jean Philippe	DDTM 35	jean-philippe.huertas@ille-et-vilaine.gouv.fr	✓
Josse Françoise	DREAL Bretagne	francoise.josse@developpement-durable.gouv.fr	✓
Le Saint Perrine	EDF EN	Perrine.LeSaint@edf-en.com	✓
Liegre Bruno	DDTM 35	bruno.liegre@ille-et-vilaine.gouv.fr	✓
Maillard Odile	DDTM 35	odile.maillard@ille-et-vilaine.gouv.fr	✓
Maulavé Elisabeth	Préfecture Fougères-Vitré	elisabeth.maulave@ille-et-vilaine.gouv.fr	✓
Millet Gael	ABO Wind	millet@abo-wind.fr	✓
Nardi Cécile	Ouest Aménagement		✓
Oudin Chantal	Enel Green Power	chantal.oudin@enel.com	✓
Perais Marie Isabelle	DDTM 35	marie-isabelle.perais@ille-et-vilaine.gouv.fr	✓
Perez Emmanuel	DDTM 35	emmanuel.perez@ille-et-vilaine.gouv.fr	excusé
Priol Alain	DDTM 35	alain.priol@ille-et-vilaine.gouv.fr	✓
Remy Philippe	DREAL Bretagne	Philippe-E.REMY@developpement-	✓

¹ Le Morgat – 12, rue Maurice Fabre CS 23167 – 35031 RENNES CEDEX
Numéro unique des services de l'Etat : 0 821 80 30 35

		durable.gouv.fr	
Rochard Yann	ETD	yann.rochard@etd-energies.fr	excusé
Rogard Anne	CC Pays d'Aubigné	anne.rogard@pays-aubigne.fr	✓
Sepchat Marie	EDF EN	Marie.Sepchat@edf-en.com	✓
Turquet de Beauregard Gabriel	Stagiaire AUE (ABF)		✓
Véron Véronique	ICIRMON	veronique.veron@icirmon.eu	✓

Rappel par la DDTM des sujets et des objectifs de cette journée

- ✓ Sujets : 3 projets de parcs éoliens sont en cours d'étude dont 2 sur le Pays d'Aubigné (ABO Wind sur Feins et EDF EN sur Sens de Bretagne, Feins et Marcillé Raoul) et 1 sur le canton d'Antrain (ENEL Green Power sur Marcillé Raoul). Egalement la Communauté de Communes du Pays d'Aubigné réalise actuellement son étude de Zone de Développement Eolien.
- ✓ Objectifs : Les 3 projets de parcs sont très proches les uns des autres. Les services de l'administration demandent aux développeurs de réaliser un ensemble de parcs cohérent et respectueux de l'environnement en terme de biodiversité et de paysage. Cette visite permet aux services d'appréhender le contexte du terrain et d'échanger avec les développeurs pour d'une part aider à l'élaboration d'une méthodologie, car jusqu'à présent les projets ont été étudiés indépendamment les uns des autres, et d'autre part pour assurer le dépôt de dossiers les plus complets possible afin d'éviter des demandes de complément d'informations pouvant occasionner une perte de temps conséquente. Il est bien souligné qu'il ne s'agit en aucun cas d'assurer aux porteurs de projets un possible accord ou refus quant à leurs projets mais d'assurer pour l'administration auprès d'eux cohérence et transparence

Visite terrain

- ✓ Point 1 : Andouillé-Neuville à l'intersection de la D175 et la D23 (voir carte) :

Présentation du projet ABO Wind sur Feins par M. Millet

Projet : 5 à 6 aérogénérateurs de 125 m (bout de pales) pour une puissance totale de 10 à 12MW

2010 : Repérage du site

2011 : Contact avec les élus et propriétaires des parcelles

2012 : Lancement des études biodiversités (hiver), paysagères (été) et sonores (automne)

Mise en place du mât de mesure de vent en juin

Création d'un comité de suivi avec les élus, associations, riverains et agriculteurs (3 réunions en 2012)

2013 : finalisation des études

dépôt du dossier

Le projet ABO Wind se situerait au 1^{er} plan sur le coteau situé de l'autre côté de la vallée, ensuite en arrière plan serait implanté le parc EDF EN et enfin le parc ENEL Green Power. Les parcs seraient visibles depuis le point 1. Un photomontage des emprises en largeur et hauteur des parcs est présenté. La lecture de ce document sur le site permet d'appréhender l'impact cumulé des parcs sur l'environnement. Il est noté que la zone d'implantation est bien définie mais pas les points d'implantation lesquels seront décidés selon les contraintes définies et la cohérence entre parcs.

- ✓ Point 2 : Lieu dit « Neuville » à Andouillé-Neuville

Le mât de mesure de vent en place, d'une hauteur de 78 m, donne une « idée » de la hauteur des mâts prévus (80m). Celui-ci est posé à proximité de la zone d'implantation potentielle, avec un minimum d'obstacles (bois, haies, habitations...) depuis la direction Sud-Ouest, correspondant aux vents dominants du secteur. Aucune éolienne ne serait implantée dans le bois de Champbellé. Elles seraient en totalité positionnées en terrain agricole.

✓Point 3 : Lieu-dit « La Butte » à Feins

Ce point offre une vue sur l'étang du Boulet et du massif boisé situé en arrière plan. Les développeurs ont réalisé un photomontage mais depuis la base nautique. Ce point sera bien pris en compte dans les études. Les parcs de ENEL Green Power (Marcillé Raoul) et EDF EN (Sens de Bretagne) seront visibles. Le projet ABO Wind serait caché par les arbres et le village de Feins. ENEL Green Power montre le photomontage de son 1^{er} projet (voir annexe). L'ICIRMON informe que le site de l'étang et du bois du Boulet est un ancien domaine de l'Etat cédé au Conseil Régional. Cet étang et son pourtour boisé sont classés Natura 2000. Selon des études, ils comportent, entre autres, des espèces rares d'amphibien tel que le Triton crêté. Les dernières recherches n'ont pas permis de retrouver ces amphibiens, toutefois elles ont permis de découvrir plusieurs espèces de chiroptères (17 espèces sur les 18 existantes en Bretagne). L'ICIRMON attire l'attention sur la mortalité des chauves-souris liée aux éoliennes. Elle demande que des études sur la qualité et la quantité soient assurées et que des mesures de protection soient proposées en cas d'impact avéré sur le site ou dans la littérature ??? : détection des chiroptères, bridage ou arrêt des aérogénérateurs, Egalement, il est précisé que des scénarii d'extension de la zone Natura 2000 sont en cours d'étude. L'intégration d'une grande partie du massif boisé est l'un des scénarii.

✓Points 4 et 5 : lieux-dit « Le Grand Boulet » et « l'Entre-Ferriere »

Présentation du projet EDF EN sur Sens-de-Bretagne par Mme Sepchat et Mme Le Saint

Projet : 6 à 7 aérogénérateurs de 120 m (bout de pales) pour une puissance totale de 12 à 14MW.
La hauteur des éoliennes s'explique par le fait que la zone d'étude se trouve sous le réseau très basse altitude (RTBA) de l'Armée de l'Air, limitant la hauteur des aérogénérateurs à 204 NGF.

2011 : Repérage du site et contact avec les élus et propriétaires des parcelles

2012 : Lancement des études biodiversités, paysagères et sonores en février

Mise en place du mat de mesure en mars

Création d'un comité public de suivi avec les élus, associations, représentants de riverains et agriculteurs (2 réunions : en 2012)

2013 : finalisation des études

dépôt du dossier

Le projet EDF EN s'étend sur des espaces agricoles et n'empiète pas sur les espaces boisés alentours. Le mât de mesure d'une hauteur de 80m, soit la hauteur des mâts projetés, est équipé de microphones spécifiques à 3 et 80m pour enregistrer et quantifier les chiroptères. Le développeur signale que le technicien de Bretagne Vivante a veillé 11 nuits sur l'ensemble du site pour compléter les mesures des microphones. Par ailleurs, l'état initial du volet écologique de l'étude d'impact sur l'environnement, en cour de finalisation, a été présenté en décembre 2012 au service SPN de la DREAL. EDF EN étudiera toutes les solutions techniques pour proposer un projet de moindre impact tant d'un point de vue écologique, paysager et acoustique. Les points d'implantation seront précisément définis une fois l'ensemble des enjeux identifiés (finalisation des états initiaux prévus début 2013).

S'agissant du volet paysager de l'étude d'impact sur l'environnement, il est indiqué qu'EDF EN et ABOWind travaillent avec le même bureau d'étude : Ouest Aménagement.

Pour étudier la cohérence entre les parcs, M. Aubry invite les développeurs à réaliser des coupes sur plusieurs axes. Les photomontages restent intéressants mais ne peuvent suffire.

✓Point 6 : Lieu-dit « Le Chêne de Piraudin » à Marcillé Raoul

Projet 2007: 7 aérogénérateurs de 150 m (bout de pales) pour une puissance totale de 14 à 21MW

2007 : Dépôt du 1^{er} projet éolien

2008 : Refus préfectoral : motif : atteinte aux paysages et perspectives monumentales

: Recours contre le refus

2011 : Retrait du recours après échange avec M. Le Sous Préfet de Fougères

2012 : Validation de la ZDE sur le territoire de Marcillé Raoul

: Relance du projet avec concertation avec les administrations, élus, associations, représentants de riverains et agriculteurs

: Etudes biodiversités, et paysagères

2013 : Installation d'un mât de mesure pour les études de vents et études sonores

: Finalisation des études

: Dépôt du dossier

Suite à l'autorisation préfectorale de la ZDE du canton d'Antrain dont laquelle figure le secteur favorable de Marcillé Raoul, le projet est retravaillé. Le développeur signale qu'au regard des contraintes du site, des zonages ZDE, du PLU et des accords des propriétaires il est difficile de retravailler les points d'implantation des machines. En 2013, un dossier « nouvelle réglementation » sera déposé. A cet effet, un mât de mesure sera installé pour une étude actualisée du vent. Des nouvelles études environnementales sont également en cours. Les études sur la faune, la flore et les milieux naturels seront réalisées par le bureau d'étude Calidris, comme sur le projet ABO Wind.

M. Canto rappelle la forte volonté des élus du Canton d'Antrain de voir aboutir le projet ENEL Green Power. C'est pourquoi la ZDE a été portée par la collectivité.

La DDTM informe que l'éolien terrestre contribuera à terme à stabiliser le tarif de l'électricité car le tarif d'achat éolien est de 82€/MWh pendant 10 ans et ensuite 82 à 30€/MWh pendant 5 ans selon le volume produit. Dans un contexte économique morose avec une précarité énergétique croissante, 3,7 millions de français concernés en 2012, l'intérêt du tarif éolien terrestre ne peut pas être négligé (En comparaison, le tarif du nucléaire « amorti » est inférieur à 50€/MWh mais selon le rapport de la cour des comptes sur le coût de la filière électronucléaire, ce tarif ne traduit pas le coût réel du nucléaire. Quant à l'EPR de Flamanville, l'électricité qui y sera produite est actuellement estimée entre 90 et 110€/MWh.).

✓Point 7 : Porte romane du cimetière de Marcillé Raoul

La porte romane du cimetière de Marcillé Raoul est le monument classé le plus proche des projets et à cet effet doit être prise en compte dans les études. Un photomontage « covisibilité » depuis la porte est présenté par les développeurs. Selon ce document les parcs éoliens seraient cachés par la végétation et les habitations environnantes. Les développeurs soulignent que le photomontage présenté est réalisé en saison estivale et de facto avec du feuillage sur la végétation. Ils proposent de réaliser un nouveau document en saison hivernal soit sans feuillage. In situ, il est constaté que le bâti existant masquera les parcs éoliens. M. Aubry déclare que ce photomontage n'apporte aucune information. Il demande aux développeurs de réaliser des photomontages d'intervisibilité, c'est à dire de se positionner sur un point de vue élevé et de montrer s'il est possible de voir la porte romane et le(s) parc(s) éolien(s) en simultanément ou non. La DDTM 35 pose les questions de la fréquentation des points de vue lesquels peuvent être des lieux privés et fermés et la nécessité d'une vision simultanée sur le monument et le(s) parc(s). M. Aubry répond que bien que le point de vue soit privé l'intervisibilité reste existante. Quant à la non

simultanéité l'être humain a pour habitude de balayer du regard le paysage par rotation de la tête. La DDTM 35 relève que dans ces conditions tous les parcs éoliens subissent forcément des cas d'intervisibilité.

M. Aubry regrette qu'après le mitage urbain du paysage, nous assistons à un mitage éolien et demande que les éoliennes soient regroupées dans des territoires disposant de vastes surfaces libres. La DDTM informe également que les élus sont opposés à une concentration des éoliennes sur leur territoire et que ces zones comportent des réglementations et contraintes. Egalement il pense que la « modernitude » des aérogénérateurs peut remettre en cause la perception du paysage et se demande si ces machines disposent réellement d'un bon bilan écologique. La DDTM répond que l'éolien, selon des études, dispose d'une des empreintes écologiques les plus faibles de tous les moyens de production d'énergie. De plus, il est rappelé que les parcs éoliens sont complètement réversibles grâce à l'obligation de démantèlement prévue par l'arrêté du 26 août 2011 et ne sont pas de nature à remettre en cause de façon pérenne, la perception du paysage.

Présentation en salle 14h00-16h30.

Nom -Prénom	Organisme	courriel	Présence
Aubry Pascal	Paysagiste Conseil DREAL		
Barbeaux Gaëlle	A3 Paysage	g.barbeau@a3-paysage.fr	✓
Canto René	Canton d'Antrain	Marcille.raoul@wanadoo.fr	✓
Cariou Stéphanie	A3 paysage	s.cariou@a3-paysage.fr	✓
Colombel Yves	CC de St Aubin d'Aubigné	sens.bretagne@wanadoo.fr	excusé
Demont Jean Luc	DDTM 35	jean-luc.demont@ille-et-vilaine.gouv.fr	✓
Esnault Pierre	CC de St Aubin d'Aubigné	contact@saint-aubin-daubigne.fr	✓
Fauchon Samuel	ICIRMON	Samuel.fauchon@icirmon.eu	excusé
Fouglé Alain	CC de St Aubin d'Aubigné	feins@wanadoo.fr	excusé
Henneguelle Cédric	Enel Green Power	cedric.henneguelle@enel.com	✓
Huertas Jean Philippe	DDTM 35	jean-philippe.huertas@ille-et-vilaine.gouv.fr	excusé
Josse Françoise	DREAL Bretagne	francoise.josse@developpement-durable.gouv.fr	✓
Le Saint Perrine	EDF EN	Perrine.LeSaint@edf-en.com	✓
Liegre Bruno	DDTM 35	bruno.liegre@ille-et-vilaine.gouv.fr	✓
Maillard Odile	DDTM 35	odile.maillard@ille-et-vilaine.gouv.fr	✓
Maulavé Elisabeth	Préfecture Fougères-Vitré	elisabeth.maulave@ille-et-vilaine.gouv.fr	excusée
Millet Gael	ABO Wind	millet@abo-wind.fr	✓
Nardi Cécile	Ouest Aménagement		✓
Oudin Chantal	Enel Green Power	chantal.oudin@enel.com	✓
Perais Marie Isabelle	DDTM 35	marie-isabelle.perais@ille-et-vilaine.gouv.fr	✓
Perez Emmanuel	DDTM 35	emmanuel.perez@ille-et-vilaine.gouv.fr	excusé
Priol Alain	DDTM 35	alain.priol@ille-et-vilaine.gouv.fr	excusé
Remy Philippe	DREAL Bretagne	Philippe-E.REMY@developpement-durable.gouv.fr	
Rochard Yann	ETD	yann.rochard@etd-energies.fr	excusé
Rogard Anne	CC Pays d'Aubigné	anne.rogard@pays-aubigne.fr	✓
Rouaux Gervais	CC de St Aubin d'Aubigné	feins@wanadoo.fr	✓
Sepchat Marie	EDF EN	Marie.Sepchat@edf-en.com	✓

Turquet de Beauregard Gabriel	Stagiaire AUE (ABF)		✓
Véron Véronique	ICIRMON	veronique.veron@icirmon.eu	excusée

Présentation générale

✓Présentation rapide des projets par les 3 développeurs (voir points 1, 4, 5 et 6 de la visite terrain du matin).

✓Présentation des grandes lignes du relief et hydrographique

2 secteurs en relief avec zone vallonnée au nord (Marcillé Raoul, St Remy du Plain, ..) et un grand plateau au sud (Feins, Sens de Bretagne, ...) séparés par un anneau de vallées dans lequel s'intègre l'étang du Boulet. Cet anneau de vallée cerne le plateau sud.

✓Présentation des grandes lignes de boisement

Les secteurs d'études présentent de nombreux espaces boisés : bois de Champbellé, Forêt de Bourgouët, bois de Soubon, Les secteurs agricoles présentent un paysage bocager et semi bocager. La seule zone ZNIEFF pouvant être impactée par les projets éoliens est celle de l'étang du Boulet laquelle est également classée Natura 2000.

✓Présentation des grandes lignes du tourisme et patrimoine

Le périmètre d'étude éloigné (15 à 20 km autour des 3 zones d'études) comporte une bande pourvue des monuments classés et inscrits située entre Combourg et Tremblay et quelques monuments disséminés au sud de la zone Aubigné et Gahard. Le monument classé le plus proche est la porte romane du cimetière de Marcillé Raoul.

✓ Présentation des grandes axes de circulation

La zone d'étude est longée de part et d'autre par la RD 82 vers Combourg et la RD 175 vers le Mont St Michel.

Echanges

✓ Intégration paysagère

-Le bureau d'études Ouest Aménagement (ABO Wind et EDF EN) travaille en relation avec le paysagiste d'ENEL Green Power pour une vision d'ensemble de la zone d'étude.

-La visite du matin a démontré la difficulté de transcrire sur document papier la perception humaine des paysages. Deux solutions sont étudiées :

-1^{ère} : vidéo montage à 180° avec éoliennes en mouvement : Cette solution attrayante pose 2 difficultés.

-Elle génère un phénomène de réalité agrandie qui déforme la perception des sites

-Elle nécessite la mise à disposition du public d'ordinateurs en bon état de fonctionnement lors de l'enquête publique. Une panne de l'outil constituerait un vice de procédure.

Cette solution n'est donc pas retenue.

-2^{ème} : photomontage séquentiel avec déplacement selon l'axe de la route. Cette solution offre l'intérêt

-de transcrire de manière plus réaliste la perception du site : mouvement et profondeur

-d'être sous format « papier »

La 2^{ème} solution est retenue par le comité par le comité.

-Il est également remarqué que les photomontages sont réalisés avec des couleurs pouvant fausser la réalité. Les bureaux d'études paysagères soulignent que la vision des éoliennes fluctue au gré de la luminosité de la journée. Lors de conditions météorologiques moyennes les aérogénérateurs sont peu visibles. C'est pourquoi ils réalisent les photomontages dans les situations les plus préjudiciables, c'est-à-dire avec couleurs claires pour une plus forte perception des machines : ciel bleu clair, éoliennes réfléchissantes. Toutefois les développeurs proposent de créer des photomontages selon différentes météorologies.

-Les enjeux paysagers doivent être définis afin d'une part d'assurer une cohérence harmonieuse des 3 parcs et d'autre part de proposer les meilleures transcriptions de ce que pourrait être l'intégration des parcs dans l'environnement. Cela se traduit par :

-La définition de grands principes d'implantation et d'orientations à l'échelle du grand paysage
Sur ce point, il est mis en avant par les paysagistes (A3 Paysage, Ouest Am' et Enel Green Power) qu'une implantation des 3 projets « en croissant » autour de l'Etang du Boulet seraient intéressante paysagèrement.

Par ailleurs, ENEL Green Power rappelle les difficultés pour modifier les positions des aérogénérateurs définis lors du 1er projet (voir point 6). Le comité reconnaît cette difficulté. A cet effet les développeurs s'accordent à utiliser ce projet comme base d'étude des scénarii d'implantation des projets EDF EN et Abo Wind.

-La définition d'une implantation à l'échelle locale, en tenant compte tant que possible des orientations définies précédemment, mais également au regard des contraintes techniques, humaines et écologiques

-La définition de points de vue importants avec réalisation de photomontages séquentiels, intervisibilité, covisibilité, coupes, ...

Quelques points de vue seront ajoutés : étang du Boulet depuis le lieu dit « la butte »

-La DDTM 35 rappelle à ENEL Green Power que les services de l'Etat pourront difficilement donner un avis favorable à un dossier qui a déjà fait l'objet d'un refus si celui ci est représenté à l'identique. Le projet devrait être retravaillé et présenter une/des différences substantielles.

-Il est rappelé les notions de covisibilité et d'intervisibilité. Elles sont complémentaires et ne doivent être assimilées à des motifs de refus. La cohérence des 3 parcs reste l'élément primordial de l'intégration paysagère.

-Chaque dossier comportera une partie spécifique au parc (approche individuelle) et une partie commune aux 3 parcs (approche globale). Il est inutile et peu lisible de présenter les variantes possibles avec 2 parcs.

✓ Biodiversité

-Les bureaux d'études Calidris_(ABO Wind et ENEL Green Power) et Bretagne Vivante (EDF EN) travaillent en relation pour une vision des enjeux écologiques des 3 zones d'études, l'impact de chaque projet doit être étudié pour le cas où tous les parcs ne seraient pas réalisés.

-Les chiroptères semblent, selon l'état des études, l'espèce animale à protéger. Il est rappelé que des 18 espèces bretonnes, 17 résident sur le pays d'Aubigné et le canton d'Antrain

-nécessité de les quantifier et qualifier par parc

-nécessité de quantifier les effets cumulés

-proposition de mesures de réduction d'impact adaptée (mesures compensatoires et de protection communes).

✓ Divers

-Question : Les services de l'Etat étudient-ils les aspects paysage et biodiversité lors de l'instruction du dossier ZDE ou des dossiers parcs éoliens ?

La DREAL répond que les dossiers ZDE sont distincts des dossiers Parcs éoliens. Il est rappelé que la ZDE définit des secteurs tarifaires favorables à l'éolien. Les parcs éoliens implantés dans ces secteurs bénéficient de l'obligation du tarif d'achat. L'autorisation d'une ZDE ne signifie pas automaticité de l'autorisation des projets de parcs.

-Question : quels sont les services instructeurs de l'Etat Les bureaux d'études Calidris (ABO Wind et ENEL Green Power) et Bretagne Vivante (EDF EN) travaillent en relation pour une vision d'ensemble des enjeux écologiques des 3 zones d'études. ?

-Réponse :

ZDE

-DDTM 35 : Service EHCV (Paysage et patrimoine), Service EB (biodiversité) et Service ECTAM (énergies renouvelables)

-DREAL : Service SPN (paysage patrimoine et biodiversité) et Service PN (énergies renouvelables)

Parcs éoliens

-DDTM 35 : idem ci dessus + SEHCV (PC)

-DREAL : idem ci dessus + Service PPR UT35 (ICPE)

Conclusion

-Vraie concertation entre les développeurs pour aboutir à un ensemble éolien le plus cohérent et harmonieux possible (présentation commune, échange entre bureaux d'études paysage et environnementale)

-il est décidé d'une nouvelle réunion en mars pour une présentation des scénarii étudiés au travers des optiques paysage et environnementale.